

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 11 du mois de DECEMBRE, le Conseil Municipal de la Commune de CLERY EN VEXIN, dûment convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques BEAUGRAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 04/12/2018

Présents : René PANNIER, Jérôme GUERIN, Philippe BODIO, Carole LEGROS, Raymond THOMAS, Georges VIALLO, Robert VISBECQ et Delphine ZECCA formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée ayant donné pouvoir à : Flore QUILLET-JACQUOT pouvoir à Delphine ZECCA

Absente excusée : Catherine CHEVALIER

A été désigné Secrétaire de séance : Georges VIALLO

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 06 novembre 2018**

Le procès-verbal de séance en date du 6 novembre 2018 est approuvé à la majorité.

1. Recensement 2019 : nomination du Coordonnateur Communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du déroulement du Recensement de la population en début d'année 2019 et ainsi qu'il convient de nommer un coordonnateur communal.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

DESIGNE Madame Isabelle ROUSSEAU, coordonnateur communal pour effectuer les démarches administratives relatives à l'enquête de recensement 2019.

2. Recensement 2019 : nomination de l'agent recenseur et fixation de sa rémunération

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il appartient à la commune de nommer les agents recenseurs et de fixer la rémunération de ceux-ci afin qu'ils effectuent les opérations de collecte des bulletins.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

DESIGNE Monsieur François LA TOUR, agent recenseur et **DECIDE** de fixer sa rémunération comme suit :

- 1.72 € par formulaire « bulletin individuel » rempli
- 1.13 € par formulaire « bulletin logement » rempli.

Questions diverses

Formulées par Monsieur le Maire

- Elagage des arbres à l'angle de la rue du Calvaire et du Trou Millot : Après vérification du propriétaire des arbres situés sur le talus, il sera effectué un élagage important de ceux-ci.
- Demande de stationnement PMR au droit de la propriété SIEMINSKI : Le conseil municipal valide le marquage au sol d'un stationnement PMR et de la pose d'un panneau.
- Stationnement rue de la Fontaine d'Ascot : Le stationnement des véhicules sur la chaussée pose problème dans cette rue. La question d'un aménagement possible est de nouveau posée.
- Repas de Noël des enfants à la cantine de Cléry : L'association cantine a conviée les élus et le personnel communal au repas de Noël qui se déroulera le jeudi 20 décembre 2018.

Formulées par Jérôme GUERIN :

- Ciné-goûter du 16 décembre 2018 : Les enfants seront invités à la projection à 14h du film « Jumanji » et à 17h du film « L'étoile de Noël ». Tout sera mis en place pour les accueillir dans une ambiance de salle de cinéma. Une convention est signée entre la commune et le CFFR pour déléguer l'organisation à l'association.
- Téléthon 2018 : Remerciements aux élus bénévoles et aux organisateurs (scouts, CFFR, Tortues du Vexin) pour leur aide et leur investissement à la préparation et au déroulement de cette manifestation. Le Défi VTT a réuni environ 50 enfants et la soirée choucroute une centaine de personnes. Les bénéfices seront reversés à l'afm TELETHON.
- Bulletin municipal : En cette fin d'année, il convient de préparer le bulletin municipal annuel. Il est rappelé que toute proposition d'articles sera prise en compte.

Formulée par Robert VISBECQ :

- SIMVVO : le conseil syndical du SIMVVO s'est réuni le lundi 10 décembre 2018. Un retour sur la convention de mise à disposition des locaux de Magny en Vexin et sur l'audit commandité par le Conseil du Val d'Oise a été fait par la Présidente du syndicat.

La séance est levée à 22h20.

Georges VIALON
Secrétaire de Séance



Jacques BEAUGRAND
Maire de CLÉRY EN VEXIN



Affiché le : 17 DEC. 2018